

SCHEMA DIRECTEUR DE LILLE MARQUETTE

Nom de la mission : <i>Réalisation de l'étude de zonage d'assainissement, de l'étude diagnostique et de la mise en place du schéma directeur d'assainissement sur l'agglomération de LILLE - C.U. - MARQUETTE</i>		Pays : France
Lieu : 27 communes de l'agglomération Lilloise (490 000 habitants)		Personnel spécialisé fourni : Spécialistes en assainissement, Spécialistes en hydraulique, Spécialistes en traitement des eaux.
Nom du Client : Communauté Urbaine de Lille		Coordonnées de l'interlocuteur privilégié : Mme DOLLET TEL : 03 20 21 29 25
Adresse : C.U.D.L. Unité Centrale 1 rue du Ballon 59034 Lille Cedex		Commanditaire : CUDL et Agence de l'Eau Seine Normandie
Date de démarrage (mois/année) : <p style="text-align: center;">02/01</p>	Date d'achèvement (mois/année) : <p style="text-align: center;">07/03</p>	Valeur approximative des services : <p style="text-align: center;">350 610 €</p>
Nom du/des partenaire(s) éventuel(s) : POLLUDIAG, HYDRO EXPERT		
Nom et fonction des principaux responsables (Chef / Coordinateur de Projet, Chef d'Equipe) : P.SAIGNOL : Chef de Projet R.GARCIA : Responsable d'études S.DUMONT : Responsable d'études		
Descriptif de l'étude : <p>En phase 1, le Cabinet MERLIN a procédé à la collecte de données ainsi qu'à des visites de terrain sur les ouvrages, les rejets directs et la STEP. En parallèle, la carte d'aptitude des sols à l'établissement autonome a été réalisé.</p> <p>En phase 2, une campagne de mesures complémentaire au suivi permanent a été mise en place (enregistrement des débits sur réseau et surverses, de la pluie, mesures de pollution, évolution de nappes, analyse de fonctionnement de la STEP) d'alimenter la modélisation. Celle-ci a été réalisé par temps sec et par temps de pluie sur les réseaux d'assainissement à partir du logiciel MOUSE pour répondre aux problèmes d'inondations ainsi qu'aux problèmes de déversements polluants vers les milieux naturels</p> <p>En phase 3, le Cabinet MERLIN a proposé et chiffré divers aménagements pour remédier aux problématiques de pollution et d'inondations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une conduite spécifique en D 1600 de reprise des eaux claires parasites de nappe - Création de deux bassins de pollution pour une capacité de stockage de 80 000 m³ - Création de 7 bassins de stockage des crues (volume total 104 500 m³) <p>Les phases 4 et 5 ont consisté à établir le schéma directeur d'assainissement , le zonage de l'Agglomération , le manuel d'autosurveillance et le dossier d'autorisation de rejet.</p>		